

RE 50

Chape de rénovation

quick-mix
Une marque de **sievert**



Chape fine fluide pour des épaisseurs de couche de 10 – 50 mm

CT-C25-F4 selon EN 13813 / DIN 18560

- pour la mise en œuvre mécanique efficace
- revêtement en céramique possible au bout d'env. 24 heures



APPLICATIONS

- pour l'égalisation de chapes chauffées ou non chauffées liées au ciment et au sulfate de calcium sur des couches d'isolation ou de séparation, des supports en béton, d'anciens revêtements en céramique, des chapes sèches et des chapes d'asphalte coulé composites
- pour l'intégration de systèmes de chauffage à couche mince parcourus d'eau
- convient comme chape chauffée pour des surfaces jusqu'à env. 10 m²
- support pour revêtements, par ex. carreaux, pierre de taille, parquet, tapis, etc.
- pour applications d'intérieur

PROPRIÉTÉS

- très faible émission EC 1^{PLUS}R selon GEV-EMICODE
- Faible retrait
- réduction des contraintes
- Mise en œuvre à la machine
- coulable
- à prise rapide
- minéral

COMPOSITION

- ciment selon DIN EN 197-1
- Granulats quartzes selon DIN EN 13139



SUPPORT

Supports appropriés

- chapes à base de de ciment et de sulfate de calcium, chauffées et non chauffées
- béton
- Revêtements céramiques fortement adhérents
- Chapes d'asphalte coulé
- Chapes sèches

Evaluation

- Le support doit être sec, prêt pour la pose, durci, porteur, sans fissures, propre et exempt de salissures et de couches de séparation de tous types (par ex. peinture, huile, etc.).
- Les chapes ciment doivent présenter au moment de la pose une humidité résiduelle $\leq 2,0$ CM-% (non chauffé) ou $\leq 1,8$ CM-% (chauffé).
- Les chapes à base de sulfate de calcium doivent présenter une humidité résiduelle $\leq 0,5$ CM-% (chauffée et non chauffée).

Préparation du support

- Le support doit être apprêté de manière à boucher les pores afin de réguler le comportement d'absorption.
- Les supports cimentés doivent être prétraités « frais sur frais » avec par ex. le pont d'adhérence quick-mix H4.
- Les chapes à base de sulfate de calcium doivent, le cas échéant, être poncées ou aspirées. Les chapes à base de sulfate de calcium et d'asphalte coulé doivent être prétraitées en une couche avec le primaire époxy PRIM EG strasser ou en deux couches avec la peinture de protection époxy PRIM ESA strasser et être poncées avec du sable au quartz grossier PLUS GQS strasser. Éliminer en profondeur le surplus de sable après le durcissement.
- Avec un chauffage par le sol, un suintement ou une humidité du sol permanents ou des supports difficiles à évaluer - par ex. des caves -, prétraiter avec la peinture de protection époxy strasser PRIM ESA.
- Les bandes d'isolation périphérique sur les murs et autres éléments en élévation doivent être posées conformément à la norme DIN 18560.
- Les bandes d'isolation périphérique strasser PLUS RDS doivent être posées sur tous les éléments de construction en élévation – par ex. les raccords de mur – de manière à éviter toute fuite.
- Les joints de dilatation, de mouvement ou de structure déjà présents dans le support doivent être repris aux mêmes endroits sur toute la section du système.
- En cas de pose sur un isolant, la surface complète et les bandes d'isolation périphérique doivent être scellées avec un film de manière à créer une cuve fermée.
- Les supports sensibles à l'humidité ou critiques doivent être préalablement traités avec le primaire à base de résine époxy strasser PRIM EG ou la peinture de protection époxy PRIM ESA, afin de les protéger contre l'infiltration d'humidité de la chape fine ou de les stabiliser.

MISE EN OEUVRE

Température

- Ne pas appliquer, ni laisser sécher / durcir, lorsque la température de l'air, du matériau ou du support est inférieure à $+5$ °C, en cas de gelées nocturnes prévisibles, lorsque la température est supérieure à $+30$ °C, en cas d'exposition à la lumière solaire directe et de chaleur particulièrement importante au niveau du support, et / ou de vent violent.

Mélange / Préparation / Traitement

- Gâcher le contenu du sac avec de l'eau de distribution propre jusqu'à obtenir une consistance fluide et sans grumeaux.
- Verser la quantité d'eau et mélanger intensivement avec un agitateur ad hoc.
- Agiter à nouveau brièvement le mortier après un temps de maturation.
- La bonne vis sans fin est choisie en fonction du débit requis : PFT D 6-3 (env. 20 l/min) pour des surfaces jusqu'à 50 m², PFT D 8-1,5 (env. 30 l/min) pour des surfaces jusqu'à 100 m² et PFT R 7-2,5 (env. 40 l/min) pour des surfaces > 100 m².
- En cas d'installation mécanique, la longueur d'étalement doit être réglée conformément au guide strasser sur la technologie des machines.
- Longueur d'étalement : 29 cm
- Ne pas mélanger avec d'autres produits et/ou substances étrangères.

RE 50

Chape de rénovation

quick-mix
Une marque de **sievert**



MISE EN OEUVRE

Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">■ Verser la chape fine fluide sur le support préparé ou utiliser une machine à projeter, la fouler intensivement avec une raclette ou une truelle à lisser et la répartir uniformément jusqu'à obtenir l'épaisseur de couche requise.■ La surface doit ensuite être amplement travaillée avec une barre de lissage afin de favoriser la mise en place bien plane du mortier. Procéder à deux reprises selon un angle de 90 degrés pour atteindre des résultats optimaux.
Temps de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">■ env. 30 minutes■ Nettoyer les outils et les appareils à l'eau immédiatement après emploi.■ Les spécifications de temps se réfèrent à +20°C et 65% d'humidité relative.
Séchage / Durcissement	<ul style="list-style-type: none">■ En cas de mise en oeuvre sur un chauffage par le sol, le chauffage de séchage de chape doit être effectué conformément au processus de mise en chauffe strasser.■ La maturité de pose dépend des conditions de chantier, de l'épaisseur de couche, des températures ambiantes et du revêtement ultérieur. Des températures élevées et une faible humidité de l'air accélèrent le processus, alors que des températures faibles et une humidité de l'air élevée le ralentissent.
Revêtement de finition	<ul style="list-style-type: none">■ Il faut appliquer de base un revêtement de finition.■ La qualité de surface de la chape finie doit être contrôlée conformément aux règlements techniques avant la pose ultérieure du revêtement de finition.■ Poncer la surface avant la pose du revêtement de finition.■ La maturité de pose pour des carreaux et des dalles céramiques est atteinte après env. 1 jour pour une pose de type composite. Pour des revêtements étanches à la vapeur et sensibles à l'humidité comme par ex. du parquet, il convient de respecter les indications du fabricant en ce qui concerne la teneur en humidité résiduelle admissible.■ Une fois la chape finie, appliquer le revêtement définitif dans les 3 à 5 jours. Autrement et pour une chape non chauffée, appliquer un primaire de scellement comme par ex. le primaire époxy strasser PRIM EG ou la peinture de protection époxy strasser PRIM ESA. S'il s'agit d'une chape chauffée, utiliser exclusivement la peinture de protection époxy strasser PRIM ESA comme primaire de scellement. Répandre ensuite du sable au quartz grossier strasser GQS sur toute la surface du primaire.■ Une fois la couche de protection durcie, le revêtement de finition peut être mis en place. La mise en chauffe peut commencer 2 à 3 jours après la réalisation du revêtement définitif, conformément au processus de mise en chauffe strasser.■ Une fois que le chauffage de séchage de chape est terminé, les joints du revêtement peuvent être fermés.
Nettoyage des outils	<ul style="list-style-type: none">■ Nettoyer à l'eau les outils et les appareils immédiatement après emploi.
Remarques	<ul style="list-style-type: none">■ En cas d'utilisation pour une chape chauffée, respecter une cote de recouvrement des tuyaux de chauffage de minimum 20 mm à maximum 35 mm.■ Les caractéristiques d'écoulement optimales sont atteintes à des températures > 10°C. Ce comportement est moins marqué à des températures plus basses. Dans ce cas, il ne faut pas ajouter d'eau de gâchage supplémentaire.

CONSOMMATION / RENDEMENT

- consommation : env. 18 kg/m² par 10 mm d'épaisseur de couche
- rendement : env. 14 l enduit frais par 25 kg/sac

RE 50

Chape de rénovation

quick-mix
Une marque de **sievert**



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type de produit	CT-C25-F4 selon DIN EN 13813 und DIN 18560
Granulométrie	0 – 4 mm
Réaction au feu	A1 _{fl} (incombustible) selon EN 13501
Résistance à la compression	≥ 25 N/mm ²
Résistance à la flexion	≥ 4 N/mm ²
Épaisseur de couche dans l'assemblage	10 - 50 mm
Épaisseur de couche sur couche de séparation	35 - 50 mm
Temps de mélange	env. 3 minutes
Temps de maturation	env. 2 minutes
Durée de traitement	env. 30 minutes
Accessibilité	après env. 1 journée
Prêt à être posé pour les revêtements céramiques	après env. 1 journée

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire à +20 °C et 60 % d'humidité relative, selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

FORME DE LIVRAISON

- 25 kg/sac

STOCKAGE

- Stocker les sacs sur palettes au sec et de manière conforme.
- peut être stocké pendant au moins 6 mois après la date de fabrication, dans l'emballage d'origine fermé.

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

Sécurité	<ul style="list-style-type: none">■ Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin.■ Autres informations dans la fiche de données de sécurité.
GISCODE	<ul style="list-style-type: none">■ ZP1 (produits contenant du ciment, pauvres en chromates)
Élimination	<ul style="list-style-type: none">■ Mettre au rebut conformément à la réglementation.■ Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage.■ Éliminer les produits durcis en conformité avec les dispositions légales locales. Ne pas rejeter dans les égouts. Élimination de produits durcis tels que les déchets et boues de béton. Code du Catalogue européen des déchets, selon la provenance : 17 01 01 (béton) ou 10 13 14 (déchets et boues de béton).

RE 50

Chape de rénovation



REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. La mise en œuvre de matières premières naturelles peut entraîner des différences par rapport aux valeurs et propriétés indiquées. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.